

[Prenom][NOM]

[Adresse1]

[Code Postal] [VILLE]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal] [VILLE]

Paris, le 29/06/2026

Mise en jeu de la garantie biennale

Madame, Monsieur,

Vous avez installé, dans le cadre de travaux réceptionnés le [date], [précisez l'équipement : chaudière, volets, robinetterie, radiateurs, portail, appareil de chauffage], qui présente aujourd'hui un dysfonctionnement que je vous demande de prendre en charge.

Cet équipement, dissociable de la construction, relève de la garantie de bon fonctionnement, dite garantie biennale, qui s'applique pendant les deux années suivant la réception des travaux. Or le défaut constaté est survenu dans ce délai.

Le dysfonctionnement est le suivant : [décrivez le problème : panne, défaut de fonctionnement, élément qui ne remplit plus son office]. Je vous demande, au titre de la garantie biennale, de procéder à la réparation ou au remplacement de cet équipement, sans frais à ma charge.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer la prise en charge de cette intervention au titre de cette garantie, et de convenir avec moi d'une date de passage dans les meilleurs délais, cet équipement m'étant nécessaire au quotidien.

Je souhaite que ce point se règle à l'amiable et dans le respect de vos obligations de garantie. Je reste persuadé que vous saurez intervenir rapidement, comme l'exige le bon fonctionnement d'un équipement récemment posé et encore couvert par votre garantie.

Vous trouverez ci-joint la copie de la facture, du devis ou du procès-verbal de réception, ainsi que la description du défaut constaté, et je me tiens à votre disposition pour vous communiquer toute précision et pour convenir d'un rendez-vous d'intervention dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prenom][NOM]

Signature